

Partenariat 2026

BON DE COMMANDE

- Prestataires hors territoire -

Nom / Prénom : _____
 Nom de l'établissement : _____

CONDITION OBLIGATOIRE pour devenir partenaire de l'Office de Tourisme Terres d'Aveyron :

vous certifiez avoir mis à jour votre fiche SITA

1. Vous souhaitez être partenaire

Découvrez la liste des services inclus dans le Guide du partenaire

100 €

2. Vous pouvez choisir une ou des options : (sous réserve d'être partenaire de l'Office de Tourisme)

➤ **Pass'Avantages**

Filières Activités de loisirs et Sites de visite

Intégrer le dispositif Pass'Avantages

Soumis à la signature d'une convention et sous réserve d'un nombre minimal de participants

30 €

➤ **Encart publicitaire dans le Mag'découverte**

(hors hébergeurs)

format magazine A4

17 000 exemplaires

3 formats d'encarts proposés *Nombre d'encarts limité*

PAGE A4 : 210mm x 297mm

960 €

1/2 PAGE A4 : 200mm x 138mm

480 €

1/4 de PAGE A4 : 95mm x 138mm

240 €

Sous-total€

➤ **Encart publicitaire sur 1 écran numérique de l'office de tourisme : (hors hébergeurs)**

(cocher l'écran souhaité)

écran à Bozouls

écran à Espalion

Période 1 : juillet

200 €

Période 1 : août

250 €

Période 1 : juillet + août

400 €

Période 2, mois de :

150 €

Période 3, mois de :

100 €

Sous-total€

➤ **Encart publicitaire sur les 2 écrans numériques de l'office de tourisme à Bozouls et à Espalion (hors hébergeurs)**

Période 1 : juillet et août, 8h-22h (14h)

Période 2 : mai, juin, septembre et octobre, 8h-21h (13h)

Période 3 : de novembre à avril, 9h-19h (10h)

Nombre d'encarts limité

Période 1 : juillet

300 €

Période 1 : août

400 €

Période 1 : juillet + août

700 €

Période 2, mois de :

250 €

Période 3, mois de :

150 €

Sous-total€

TOTAL Partenariat 2026€

TVA non applicable - article 293 B du Code Général des Impôts

Partenariat 2026

BON DE COMMANDE

- Prestataires hors territoire -

Règlement des encarts publicitaires

Pour le Mag'découverte et la carte touristique : le fichier devra être fourni par vos soins aux formats correspondants et envoyé par mail au plus tard le 23 janvier 2026.

Pour les écrans numériques : le fichier devra être fourni par vos soins et envoyé par mail au plus tard 30 jours avant la parution (ou 15 jours avant, pour les évènementiels), il sera soumis au respect du cahier des charges.

L'Office de Tourisme se réserve le droit de vous demander toute modification afin que l'encart publicitaire respecte la politique éditoriale ainsi que les dimensions demandées.

3. Retournez le bon de commande et procédez au règlement

Cette étape concerne uniquement l'offre Privilège et/ou les options

Vous souhaitez régler par :

- CHEQUE (à l'ordre du Trésor Public) - Ne pas agrafer le chèque au bon de commande
 VIREMENT (coordonnées bancaires en bas de page)

 Vous souhaitez recevoir une facture (transmise par mail)

Retournez le bon de commande et le règlement **avant le 9 janvier 2026** à l'adresse suivante :

Office de Tourisme Terres d'Aveyron | Service partenariat | 2, boulevard Joseph Poulenc | 12500 Espalion

Partenariat accepté qu'à réception du dossier complet, avant la date limite fixée.

Coordonnées

Adresse : _____

CP et ville : _____

Tél. : _____

Email : _____

Fait à , le

Signature précédée de la mention (Lu et approuvé, les conditions du partenariat)

Une équipe d'experts à votre écoute au quotidien

Aurore FONTANIÉ : 05 81 63 09 55 - Sébastien MONTÉ : 05 81 63 09 54 - Jennifer RICHARD : 05 81 63 09 57

prestataire@terresdaveyron.fr

Coordonnées bancaires

Nom : Trésorerie Espalion

IBAN : FR761007112000000200043966

BIC : TRPUFRP1